



Formulaire d'inscription 2018-2019

Service organisateur : **LIGUE** Contact : bretagne.roller.skate@gmail.com BIF - option : **SKATEBOARD**

Droits d'inscriptions : 150 € (chèque à l'ordre de la « Ligue de Bretagne de Roller & Skateboard »)

Formulaire d'inscription et chèque à retourner **avant le 20 janvier 2019** à :

Ligue de Bretagne de Roller & Skateboard

Maison Départementale des Sports - 18 rue Pierre de Coubertin 22440 Ploufragan

Identité du candidat

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____ @ _____

Club : _____

N° licence (NB : le candidat doit avoir une licence "pratiquant") : _____

Date de naissance (NB : le candidat doit avoir 16 ans avant le 31 août 2019) : _____

Situation à l'entrée en formation BIF

Epreuves BIF acquise(s) antérieurement *Joindre obligatoirement l'attestation de note ou du niveau 2 (EFS).*

UC 1 « Pédagogie Pratique »
Note ____/20

UC 2 « Technique »
Note ____/20
ou Niveau 2 (EFS)

UC 3 « Réglementation »
Note ____/20

Dates et lieux de la formation

Formation culture fédérale : 02-03 février

Formation spécifique : 18-22 février

Examen : 23 février

Stages et examen à Plougastel-Daoulas.



Cadre à compléter par le (la) candidat(e)	Cadre à compléter par les parents (ou représentants légaux) uniquement si le (la) candidat(e) est <u>mineur(e)</u>
<p>Je soussigné(e), _____</p> <p>déclare sur l'honneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation et des règles de pratique du roller ou skateboard en vigueur¹. - que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. <p>Fait à _____ Le _____</p> <p>Signature du candidat</p> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div> <p>Pour valoir ce que de droit</p>	<p>Je soussigné(e), _____, père / mère de, _____ déclare sur l'honneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation et des règles de pratique du roller ou skateboard en vigueur¹. - que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. <p>J'autorise mon enfant (case à cocher)</p> <ul style="list-style-type: none"> - à être autonome sur le temps de la pause méridienne <input type="checkbox"/> - à rentrer seul après la journée de formation <input type="checkbox"/> <p>Fait à _____ Le _____</p> <p>Signatures des parents (ou représentants légaux)</p> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div> <p>Pour valoir ce que de droit</p>

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

IMPORTANT - Protection des données personnelles

Dans le cadre de la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée (RGPD), nous vous informons que toutes les données récoltées sur ce formulaire sont stockées et utilisées uniquement pour un usage lié à l'organisation de cette formation. Aussi, vous avez la possibilité d'accéder et obtenir des copies des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer une fois la formation achevée. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de ces données.

A COCHER - Autorisations spécifiques : une fois l'action de formation achevée, j'accepte que l'organisateur ou la FFRS :

- me transmette des informations sur les événements de la fédération et de la ligue organisatrice
- me transmette des enquêtes destinées à connaître ma situation dans l'encadrement sportif ou l'emploi
- transmette mes coordonnées à un club ou tout autre structure proposant une offre d'encadrement sportif

¹ Le port du casque et des protections est obligatoire dans certaines disciplines « Roller Sports » et dans certaines structures associatives, communales ou privées (se référer aux règlements des disciplines « Roller Sports » ou règlement intérieur de la structure pour plus de précisions). Ces préconisations sont fortement recommandées par la FFRS quel que soit l'environnement Roller.